

Le MRAP a produit en Alsace cinq courts métrages, réalisés entre janvier 2019 et juillet 2021 destinés à introduire des débats à propos des préjugés, insultes, paroles et actes discriminatoires vis-à-vis de certaines populations. Ces films ont été financés par la DILCRAH.

Le football pour les jeunes, un loisir et un rêve !?

Il permet de débattre particulièrement des paroles et actes discriminatoires en raison de l'appartenance à une prétendue race, de l'origine, du lieu de résidence, de l'homophobie et du sport en général.



Une femme candidate à un poste dans une entreprise de BTP ?!

Ce court métrage est particulièrement adapté pour débattre des préjugés et des discriminations sexistes, liés à l'origine, à la couleur de peau à la grosseur, à la vie familiale.



Dure la vie de réfugié.e, y compris pour se soigner !

Il y est question du parcours d'un réfugié afghan qui a dénoncé des personnes corrompues et compromises avec les talibans et soupçonné d'être homosexuel. Il demande l'asile politique en France.



Inscrire ma fille à l'école, pas simple !

Il permet d'ouvrir des débats sur les discriminations liées à l'origine en particulier à l'encontre des Roms.



Le relais-colis et ses client.e.s

Il permet de débattre des paroles et actes discriminatoires liés à la religion, des lois concernées, de la laïcité, des diverses interprétations des textes fondamentaux des religions monothéistes.

